

Communiqué de presse

Paris, le 18 octobre 2019

Le Conseil des ministres franco-allemand consolide la mobilité des jeunes et la société civile : l'OFAJ met en place le Fonds citoyen.

Lors du Conseil des ministres franco-allemand qui s'est tenu à Toulouse, les gouvernements français et allemands ont renforcé l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) : les rencontres de jeunes franco-allemandes seront développées grâce à un budget supplémentaire de 4 millions d'euros. D'ici 2023, l'année du 60^e anniversaire du traité de l'Élysée, l'OFAJ atteindra le cap des 10 millions de participantes et participants aux programmes d'échange depuis 1963, en soutenant tout particulièrement les jeunes ayant moins d'opportunités.

À partir de 2020, l'OFAJ, en tant que centre de compétence des deux gouvernements, sera chargé de mettre en place le Fonds citoyen franco-allemand. Ce dernier soutiendra des initiatives de la société civile et des villes jumelées.

C'est ainsi que les articles 9 et 12 du traité d'Aix-la-Chapelle – signé pour renforcer les liens entre la France et l'Allemagne – seront mis en œuvre.

Les échanges franco-allemands à la portée de toutes et tous : 10 millions de participantes et participants d'ici 2023 et 20 % de jeunes ayant moins d'opportunités

L'année 2023 ne sera pas uniquement marquée par les 60 ans du traité de l'Élysée et de l'OFAJ. C'est aussi l'année où sera franchie la barre des 10 millions de jeunes qui ont pu découvrir – grâce au soutien de l'OFAJ – la culture, la langue et les jeunes de l'autre pays. Depuis la création de l'OFAJ en 1963, plus de 9 250 000 de jeunes ont participé à des rencontres.

En 2018, les jeunes ayant moins d'opportunités ont représenté 18,3 % des participantes et participants soutenus par l'OFAJ. Cette proportion devrait atteindre 20 % dès 2020. Grâce au soutien appuyé de l'OFAJ, des jeunes qui n'ont pas suffisamment accès à des programmes d'échange peuvent y prendre part.

Cette mesure sera possible grâce à l'augmentation de 4 millions d'euros du budget annuel de l'OFAJ, qui atteint désormais 26 millions d'euros.

« Les gouvernements français et allemand donnent plus de moyens à la jeunesse et à la société civile. C'est une excellente nouvelle. Nous nous réjouissons que cela consolide également le rôle de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Avec plus de 8 000 partenaires, nous soutenons la jeunesse avec des programmes de mobilité, nous appuyons nos démocraties et nous faisons vivre le projet européen. Cette augmentation budgétaire est une reconnaissance et une responsabilité pour nos partenaires et pour nous-mêmes. L'attentat qui s'est produit à Halle est le dernier exemple en date pour montrer à quel point la sensibilisation à la citoyenneté et les rencontres interculturelles sont importantes pour combattre et éviter le nationalisme, les discriminations et l'extrémisme. Depuis 1963, d'innombrables amitiés se sont nouées, et de nombreuses familles se sont formées entre la France et l'Allemagne grâce à l'OFAJ. Les échanges de jeunes d'aujourd'hui portent les germes de la citoyenneté européenne de demain », selon le secrétaire général de l'OFAJ, Tobias Bütow.

Service de presse :

Johanna Haag
haag@ofaj.org
+33 1 40 78 18 43

www.ofaj.org
Twitter: @ofaj_dfjw
#ofajpressedfjw

2 / 2

**Renforcer la société civile en France et en Allemagne :
l'OFAJ met en place le Fonds citoyen commun**

À la demande des gouvernements français et allemand, l'OFAJ va mettre en œuvre le Fonds citoyen, à partir de 2020, afin de soutenir les initiatives de la société civile et d'intensifier les liens entre les deux pays dans toute la société. Lors d'une phase-pilote de trois ans, le Fonds citoyen sera établi et administré par l'OFAJ, tout en restant autonome.

« Le Fonds citoyen est un signe fort en faveur de l'engagement, souvent bénévole, de millions de personnes en France et en Allemagne. Il proposera un soutien financier et structurel pour toutes les initiatives citoyennes qui contribueront au développement de la société civile franco-allemande et européenne. Ce fonds répondra donc à un besoin et soutiendra les rencontres entre les citoyennes et citoyens des deux pays de manière appropriée. L'OFAJ s'assurera que le Fonds citoyen soit accessible, efficace et intergénérationnel. L'un des objectifs sera d'accompagner le renouvellement des générations dans un nombre croissant d'initiatives citoyennes et de comités de jumelages. Ces initiatives et ces jumelages constituent un élément fondamental de la coopération franco-allemande. Nous voulons, avec les gouvernements et l'ensemble de la société civile, construire un projet de référence pour que l'amitié franco-allemande, déjà exceptionnelle, puisse être encore plus concrète au quotidien », explique Tobias Bütow.

Service de presse :

Johanna Haag
haag@ofaj.org
+33 1 40 78 18 43

www.ofaj.org
Twitter: @ofaj_dfjw
#ofajpressedfjw